

**2016 DEVE 152** Subvention (2 000 euros) au centre ornithologique Île-de-France (CORIF) pour son inventaire des oiseaux nicheurs parisiens

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Ornithologique Île-de-France (CORIF) est une association ornithologique et naturaliste qui s'est fixée comme mission l'étude et la sensibilisation à la nature et à la protection des oiseaux à l'échelle francilienne. L'association se partage entre l'animation pédagogique dans les écoles, des enquêtes ornithologiques régionales et l'initiation de ses adhérents et du grand public à la reconnaissance des oiseaux.

L'association est régulièrement subventionnée pour deux projets qu'elle reconduit chaque année : le programme de « l'Observatoire Régional des Oiseaux Communs » d'Île-de-France (OROC), initié en 2004, qui permet d'évaluer les variations d'effectifs d'oiseaux sur plusieurs années, et « le Voyage de la biodiversité le long des corridors écologiques », initié en 2010, destiné aux établissements scolaires parisiens et aux centres de loisirs, pour sensibiliser les enfants aux réseaux écologiques et leur faire appréhender les enjeux liés à la mise en place d'aménagements favorisant la biodiversité.

L'inventaire des oiseaux nicheurs parisiens objet du présent exposé est un projet réalisé en partenariat avec l'association REPI 2000 (Relais d'Entraide de la Porte d'Ivry) qui a pour vocation l'accompagnement à la scolarité et l'accès aux loisirs éducatifs pour les jeunes du quartier Chevaleret/Oudiné. Avec l'appui d'un animateur nature du CORIF, il s'agit d'accompagner les jeunes volontaires, de 11 à 18 ans, pour les amener à utiliser le matériel optique (jumelles, longue-vue) et les guides d'identifications ornithologiques mais aussi à réaliser des visites de terrain puis à transmettre leurs observations à l'ornithologue responsable de l'inventaire sur leur quartier. Les jeunes seront ainsi également sensibilisés à l'avifaune parisienne, à sa fragilité et à sa reproduction. Il y a 5 ans l'association a édité un atlas des oiseaux nicheurs de Paris. Ce projet participe à la mise à jour de cette publication.

Le programme s'est déroulé pendant les vacances scolaires de l'été 2016 sur la petite ceinture près de la Porte d'Ivry dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, au cœur d'un chantier d'insertion de l'association Etudes et Chantiers.

Le bilan participatif du premier Plan biodiversité de Paris, réalisé au premier semestre 2016 dans l'ensemble des arrondissements parisiens, a mis en avant le besoin de renforcer encore les actions de pédagogie de la nature à Paris pour l'ensemble des publics.

Par ses actions, le CORIF est un acteur majeur de la biodiversité parisienne. Ce projet participe à une meilleure connaissance de la biodiversité parisienne ainsi qu'à la sensibilisation des jeunes autour de ces enjeux. C'est pourquoi je vous propose d'attribuer au CORIF une subvention de 2 000 euros pour son « inventaire des oiseaux nicheurs parisiens ».

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 820, ligne VF 23006 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris



**2016 DEVE 152** Subvention (2 000 euros) au centre ornithologique Île-de-France (CORIF) pour son inventaire des oiseaux nicheurs parisiens.

Le Conseil de Paris  
Siégeant en formation de Conseil  
Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du \_\_\_\_\_, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris au centre ornithologique Île-de-France (CORIF) pour son inventaire des oiseaux nicheurs parisiens ;

Vu l'avis du conseil du 13<sup>e</sup> arrondissement en date du 28 novembre 2016

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3<sup>e</sup> Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2 000 euros est attribuée au Centre Ornithologique Île-de-France (CORIF) dont le siège social est situé au Muséum National d'Histoire Naturelle, 55 rue Buffon (5<sup>e</sup>) pour son inventaire des oiseaux nicheurs parisiens.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 820, nature 6574, ligne VF 23006 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016.